

BSV n° 21 – 31 octobre 2018

## ARBUSTES ET GAZONS

**Situation phytosanitaire en région**

**Situation phytosanitaire en serres de production**

**Observations ponctuelles**

**Herbes indésirables dans les cimetières**

## À RETENIR CETTE SEMAINE

- **Buis** : Le vol de la troisième génération annuelle est terminé. La majorité des chenilles est rentrée en diapause.
- **Rosiers** : maladie de la tache noire sur le feuillage résiduel.
- **Gazons** : Début de la fusariose hivernale

**Vous souhaitez devenir observateur ? N'hésitez pas à contacter :**

**Alexandre BENOIST de la FREDON Champagne-Ardenne au 03 26 77 36 64**

**Julie DESBOUGES de la FREDON Lorraine au 03 83 33 86 70**

**Virginie AUBERT de la FREDON Alsace au 03 88 82 18 07**



## Pyrale : poursuite des dégâts

**Stades de développement observés :** Présence de chenilles inactives prêtes à passer l'hiver (logette de feuille et cocon de soie autour de la larve), les vols de papillons sont terminés. La température inférieure à 7°C permet d'envisager l'arrêt du développement de l'espèce pour la saison.

**Dégâts observés/incidence :** Défoliations marquées, décapage de l'épiderme des feuilles et de l'écorce des rameaux.

### Secteurs d'observation :

- Champagne-Ardenne : Reims (51), Saignicourt (51) ;
- Lorraine : Nancy (54).

**Seuil indicatif de risque :** présence d'un individu.

**Facteurs de risque :** Présence de chenilles au cours de l'année, capture de papillons en août et/ou octobre.

**Analyse de risque :** Les dégâts vont faiblement évoluer au cours des prochaines à cause de la baisse de température, ralentissant le développement des larves. Les chenilles passent généralement l'hiver au 3<sup>e</sup> stade larvaire (< 2 cm) dans un cocon de soie tissé entre deux feuilles. Les chenilles les plus âgées (> 3 cm) ne peuvent rentrer en diapause et vont mourir.

### Prophylaxie et lutte biologique :

- Surveillance des dégâts précoces au printemps : décapage de l'épiderme des feuilles ;



Larve hivernante dans son cocon de diapause  
(Source : A.BENOIST, Fredon CA)

### Les mésanges, des prédatrices prometteuses contre la pyrale du buis ?

Des études récentes menées par l'INRA ont permis d'évaluer l'impact de la prédation des mésanges (*Parus* spp.) sur les populations de chenilles de pyrale du buis présentes.

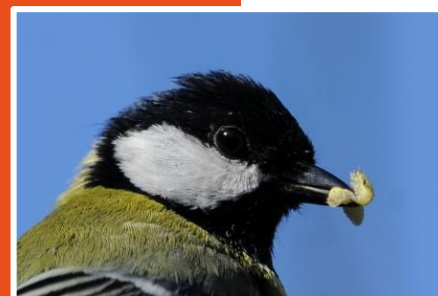
De nombreux essais précédents ont montré qu'en s'alimentant, les chenilles concentrent les alcaloïdes (composés toxiques) présentes dans les feuilles de buis. Il était alors admis que les oiseaux insectivores délaissaient ces proies potentielles du fait de leur forte toxicité. Toutefois, de nombreuses observations réalisées sur le terrain ont montré que certaines mésanges présentaient ce comportement prédateur.

Dans l'étude ici présentée, l'INRA a placé vingt nichoirs (17 nichoirs à mésange charbonnière, trois nichoirs à mésange bleue) sur une surface d'un hectare majoritairement composée de buis. Au total, onze d'entre eux ont été colonisés. Un suivi photographique des nichoirs a permis de montrer que les larves de la pyrale étaient entrées dans le régime alimentaire des oiseaux et des oisillons. De plus, aucune mortalité n'a été enregistrée parmi les mésanges, confirmant leur tolérance aux composés alcaloïdes.

Source : Martin et al., 2018 dans *Phytoma* n°717 ; Leuthardt et al., 2013.



Source image : INRA





## Pucerons

**Stade de développement observé :** Adultes, quelques rares larves.

**Dégâts observés/incidences :** La production de miellat par certaines colonies permet le développement de la fumagine.

**Secteurs d'observation :**

- Champagne-Ardenne : Sapignicourt (51), Saint-Brice-Courcelles (51) ;

**Seuil indicatif de risque :** supérieur à 40 individus par tiges.

**Facteurs de risque :** apports azotés trop importants.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Prophylaxie :** supprimer les tiges trop atteintes, raisonner les apports d'engrais. Arroser le feuillage permet de limiter le développement de la fumagine.
- **Lutte biologique :** favoriser l'implantation d'auxiliaires naturels (paillage, diversité floristique...).
- **Produits de biocontrôle :** huiles de colza, huiles de paraffine.
- **Substances de base :** ortie, *Urtica spp.*



## Maladie des taches noires

**Stade de développement observé :** taches pouvant faire plus de 2 cm de diamètre. Pas de prolifération importante depuis le bulletin précédent (BSV N° 19, 03/10/2018).

**Dégâts observés/incidences :** taches coalescentes, jaunissement du feuillage, chute des feuilles les plus atteintes.

**Secteurs d'observation :**

- Champagne-Ardenne : Reims (51), Saint-Brice-Courcelles (51), Sapignicourt (51) ;
- Lorraine : Nancy (54), Rambervillers (88).

**Seuil indicatif de risque :** non défini.

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale, station (sols lourds, plantation trop dense), eau sous forme liquide pour la germination des spores. Sensibilité maximale des feuilles atteinte 1 à 2 semaines après leur étalement complet. Températures élevées l'après-midi.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Lutte préventive éthologique :** sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie :** Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Substances de base :** prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.*



## Anthracnose

**Stade de développement observé :** Taches noires/violacées dont le centre évolue vers une zone nécrotique grise entourée d'une auréole noire. Pas de prolifération importante depuis le bulletin précédent (BSV N° 19, 03/10/2018).

**Dégâts observés/incidences :** Présence de multiples taches nécrotiques sur variétés sensibles. La maladie se développe essentiellement sur les feuilles de la base du couvert végétal. Chute des feuilles les plus atteintes.

**Secteurs d'observation :**

- Champagne-Ardenne : Reims (51), Saint-Brice-Courcelles (51), Saignicourt (51) ;
- Lorraine : Nancy (54), Rambervillers (88).

**Seuil indicatif de risque :** non défini.

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale. Combinaison de conditions humides (en matinée) et de températures moyennes (l'après-midi).

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Prophylaxie :** Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Substances de base :** prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.*

## Oïdium

F

A

**Stade de développement observé :** Développement d'un feutrage superficiel blanchâtre sur boutons floraux et sur feuilles.

**Dégâts observés/incidences :** Crispation du feuillage (surtout les jeunes feuilles).

**Secteurs d'observation :**

- Champagne-Ardenne : Reims (51), Saint-Brice-Courcelles (51) ;

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale, températures comprises entre 10 et 25 °C pour une hygrométrie relative comprise aux alentours de 70 à 80 %. Les faibles rosées matinales favorisent sa présence.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Lutte préventive éthologique :** sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie :** Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Produits de biocontrôle :** huiles essentielles d'orange douce, soufre.
- **Substances de base :** prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.* Bicarbonate de sodium, Hydrogénocarbonate de sodium.



*Oïdium sur feuillage et boutons floraux*

(Source : A.BENOIST— Fredon CA)

## Rouille

F

A

**Stade de développement observé :** pustules jaune-orangées au revers des feuilles.

**Dégâts observés/incidences :** faible, persistance de petits foyers sur quelques feuilles des rosiers en situation ombragée et reconnue sensible à ce pathogène.

**Secteurs d'observation :**

- Champagne-Ardenne : Reims (51), Saignicourt (51) ;
- Lorraine : Secteur de Nancy (54), Rambervillers (88).

**Seuil indicatif de risque :** non défini.

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale, station, forte humidité et températures proches de 15 °C à 22 °C. Les rosiers de type *Rosa x alba* figurent parmi les plus sensibles.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Lutte préventive éthologique** : sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie** : limiter l'arrosage du feuillage, mais arroser les rosiers. Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Substances de base** : prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.*

## Acaries



**Stade de développement observé** : Adultes, larves. Foyers localisés et peu importants.

**Dégâts observés/incidences** : dépigmentation des feuilles (bronzage), présence de quelques fils de soies.

**Secteurs d'observation** :

- **Lorraine** : Rambervillers (88).

**Seuil indicatif de risque** : Non défini.

**Facteurs de risque** : augmentation des températures et faible hygrométrie.

**Prophylaxie et lutte biologique** :

- **Prophylaxie** : Ne pas utiliser de produits insecticides à large spectre qui favorisent le développement des acariens.
- **Lutte biologique** : favoriser la présence ou réaliser des lâchers de chrysope, d'acariens prédateurs (*Neoseiulus californicus*).
- **Produits de biocontrôle** : huile de colza estérifiée.



## Gazons



## Fusariose hivernale

**Dégâts observés/ incidence** : Premières tâches sur gazons d'ornement. Les brins d'herbe jaunissent et se couvrent de filament blanc. Les tâches s'élargissent et forment des cocardes typiques de la maladie, le cœur est plus clair car le mycélium y est plus développé.

**Secteurs d'observation** :

- **Alsace** : Sainte-Marie-Aux-Mines (68) ;
- **Lorraine** : Nancy (54).

**Seuil indicatif de risque** : variable en fonction des facteurs (sensibilité de la plante, fréquence de piétinement, conditions climatiques).

**Facteurs de risque** : Humidité sous forme de pluie fine ou brouillards, neiges. Sol au pH supérieur à 6. Couche de feutre < à 5mm.

**Prophylaxie et lutte biologique** : Réduire la présence du pâturin annuel, aérer et décompacter le sol, fertiliser le gazon en fonction de ces besoins.

## Fil rouge



**Dégâts observés/ incidence :** présence sur fairways, greens, tours de greens, terrains de sports collectifs et gazons d'ornement.

**Secteurs d'observation :**

- **Alsace :** Sainte-Marie-Aux-Mines (68) ;

**Seuil indicatif de risque :** variable en fonction des facteurs (sensibilité de la plante, fréquence de piétinement, conditions climatiques).

**Facteurs de risque :** temps frais et humide, faible fertilisation en azote. Précipitations régulières.

**Prophylaxie et lutte biologique :** une fertilisation raisonnée adaptée à la saison et fractionnée de façon régulière permet de réduire le développement de cette maladie de faiblesse. Laver et désinfecter les tondeuses et outils d'entretien régulièrement.



*Fil rouge sur gazon  
d'ornement*

(Source : C. Sommer  
— Fredon Lorraine)



## Observations en serres de production

Données issues des serres de : Reims.

Bioagresseur	Espèce végétale	Indice de pression		Lutte biologique effectuée
PUCERONS	Abutilon (pieds-mères), Cyperus papyrus, Dipladenia, Myosotis, Pommier d'amour, Schefflera	■	■	
ALEURODES	Ponsetia	■		
THRIPS	Acalypha	■		
COCHENILLES FARINEUSES	Bananier nain, Cissus, Croton, Ficus, Fougères, Kamanchoe, Medinilla	■	■	
COCHENILLES À CARAPACE	Caféier, Ficus, Orchidées, Yucca	■	■	
COCHENILLES DU FUSAIN	Dracena, Kentia, Senseveria	■	■	
COCHENILLES PULVINAIRES	Citronnier, Pittosporum	■		
ACARIENS	Alocasia, Chamaedorea, Ficus, Polyscias	■	■	
OIDIUM	Pensées	■	■	

## Indicateurs de risque

Ces indicateurs ont pour but d'affiner l'analyse de risque en espaces verts. Seul l'aspect ornemental est pris en compte dans ce BSV lorsque des dégâts liés à un bioagresseur sont observés. Pour les plantes ayant également une fonction nourricière (ex. : arbres fruitiers veuillez vous référer au BSV de la filière appropriée). L'agressivité du bioagresseur est exprimée en comparant l'état d'une plante saine, en pleine vitalité, indemne de toute faiblesse et exposée dans des conditions environnementales saines et optimales, face à une plante attaquée.

### Fréquence

<b>F</b>	<b>Répandu</b> : qualifie les espèces communément observées sur l'ensemble du territoire.
<b>F</b>	<b>Commun</b> : qualifie les espèces observées régulièrement, mais pas partout (fréquemment localement) par le réseau d'observateurs.
<b>F</b>	<b>Rare</b> : qualifie les espèces peu communes, observées occasionnellement.

### Agressivité

<b>A</b>	<b>Élevée</b> : Le bioagresseur peut tuer les plantes saines ou les endommager durablement dans un délai relativement bref. Il n'est pas forcément la cause directe des dégâts (ravageur secondaire).
<b>A</b>	<b>Moyenne</b> : Le bioagresseur n'est normalement pas apte à tuer la plante ou à fortement dégrader sa vitalité sauf en cas d'exposition prolongée ou de facteurs aggravants.
<b>A</b>	<b>Faible</b> : Le bioagresseur n'a pas d'influence négative significative sur la survie de la plante. Il peut être à l'origine de dommages esthétiques. Il peut toutefois être vecteur de maladies.

**Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet  
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :**

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**Édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture GRAND EST  
sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau JEVI :**

### **Alsace**

Villes de : Horbourg-Wihr, Betschdorf, Sainte-Marie aux Mines, Erstein, Rixheim, Brunstatt-Didenheim, Mulhouse, Wissembourg. Autres structures : Communauté de Commune du Val d'Argent, Port autonome de Strasbourg, Comptoir Agricole Espaces Verts, S.A.R.L Vurpillot, CFPPA de Rouffach, Élagage et Paysages du Haut-Rhin, Golf d'Ammerschwahr, FREDON Alsace.

### **Champagne-Ardenne**

Villes de : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay, Fère-Champenoise, Nogent, Reims, Saint-Brice-Courcelles, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Sapignicourt, Troyes. Autres structures : Centre hospitalier Bélaïr (Charleville-Mézières), Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der, CFPPA de Saint-Pouange, Groupe COMPAS, FREDON Champagne-Ardenne.

### **Lorraine**

Villes de : Jarny, Nancy, Toul, Bouxières-aux-Dames, Ligny-en-Barrois, Metz, Hagondange, Mirecourt, Rambervillers. Autres structures : golfs de Bitche, d'Aingeray, d'Épinal, ABMC de Saint-Mihiel, de Lorraine, d'Épinal, de Meuse-Argonne, Jardin botanique Jean-Marie PELT (site de Villers-lès-Nancy et jardin d'altitude), FREDON Lorraine.

**Rédaction :** A.BENOIST, FREDON CA ; J.DESBOUGES, FREDON Lorraine ; V.AUBERT, FREDON Alsace

**Coordination et renseignements — Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :**

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture du Grand Est

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.